



Delai de carence pour des contrats CDD sur la même poste

Par **Loreta**, le **17/04/2016** à **15:09**

Bonjour!

En 2011 j'ai travaillé dans un centre médical en contrat CDD pour remplacer une femme qui était en maladie comme agent de service jusqu'à son décès en 2012. Immédiatement j'ai eu deux autres contrats sur la même poste: un de 50% et un de 10% pour remplacer deux autres femmes qui travaillaient à temps partiel, sans délai de carence. Est-ce que ces contrats devaient être transformés en CDI?

Merci.

Par **P.M.**, le **17/04/2016** à **17:42**

Bonjour,

Il n'y a pas de carence à respecter après un CDD de remplacement d'une personne absente...